

**ETEL****Pêcheurs-plaisanciers. Colère contre les gestionnaires****La colère gronde sur les pontons des ports départementaux gérés par la Sagémor et lorientais gérés par la Sellor, et s'achemine tout droit vers les tribunaux....**

La colère gronde sur les pontons des ports départementaux gérés par la Sagémor et lorientais gérés par la Sellor, et s'achemine tout droit vers les tribunaux. En cause: les nouveaux règlements de police qui intègrent les appareils des bateaux dans leurs mensurations, et se traduisent par des augmentations de redevances portuaires de 50 à plus de 150€, suite à des mesures effectuées à même les bateaux par les agents des ports. «En procédant ainsi, ils se sont octroyé des droits qu'ils n'ont pas, et la loi est claire: les redevances doivent être établies en fonction de la longueur et de la largeur des bateaux, mais pas des éléments mobiles comme les échelles de sécurité», s'insurge l'Étellois, Alain Bayaert, président départemental de la puissante fédération des

pêcheurs plaisanciers (FNPPSF). Deux avocats mandatés Le 21janvier, il a écrit au président du conseil général, Jo Kerguéris, pour qu'il retire son règlement de police, et «pour que, désormais, les redevances soient basées sur les titres de navigation ou cartes de francisation». Pour autant, les pêcheurs ne s'illusionnent pas: «Le conseil général et la Sagémor - présidée par Jo Brohan, conseiller général - sont juge et partie: ils ne nous donneront donc sûrement pas gain de cause. Et comme ils ne nous répondent pas, on va aller en justice, on a déjà mandaté deux avocats: celui de la fédération et un Lorientais, expert sur ces questions». En plus, les plaisanciers dénoncent aussi des vices de forme: «Dans plusieurs ports dont Etel, le règlement n'a jamais été présenté au conseil portuaire». D'après Alain Bayaert, l'affaire risque de faire tâche d'huile sur l'ensemble du littoral français où de tels règlements sont aussi mis en oeuvre: «Déjà à

Bastia, les pêcheurs-plaisanciers ont gagné en justice». Non au clapage des boues au large de Groix Par ailleurs, les pêcheurs plaisanciers ont pris une position nette contre le clapage au large de Groix des boues de la base sous-marine de Lorient: «Le comité de suivi a été mis devant le fait accompli». Et de prôner plutôt le désenvasement par aspiration puis le traitement à terre, pas plus coûteux, mais moins dangereux: «La zone de Groix est aujourd'hui saturée en pollutions, notamment en mercure: d'après les études du Pr Kayat, cancérologue, les poissons, coquillages et crustacés y sont touchés par de l'arsenic».